



ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DES LACS DES CORNES, PÉRODEAU, VAILLANT

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

Tenue le samedi 31 août 2024 à 14h00
Au parc Jean-Claude Blais, chemin du Lac-des-Cornes

1. Présentation des membres du Conseil d'administration (CA) :

- a. Martin Gascon, président du CA, présente les membres présents à l'Assemblée des résidents :
 - Martin Gascon, président
 - Pierre Valiquette, vice-président
 - Richard Filion, trésorier et responsable du membership
 - Jonathan Pinel, secrétaire
 - Paul Dauphinais, directeur des communications
 - Marc Zgoralski, directeur Environnement
 - Annie Marchand, directrice
 - Justine Dauphinais, directrice
 - Jean-Guy Gatien, directeur
- b. Martin Gascon fait un remerciement spécial à Paul Dauphinais et Jean-Marc Evenat pour la distribution des arbustes et tout le travail accompli dans le dossier de la revitalisation des berges.
- c. Le président remercie aussi Justine Dauphinais pour son implication dans l'achat des cadeaux pour le tournoi de pêche et pour les membres. C'est une grosse tâche qui prend beaucoup de temps.

2. Ouverture de l'Assemblée générale annuelle et adoption de l'ordre du jour :

Martin Gascon présente l'ordre du jour (ODJ) et mentionne que celui-ci a été mis à la disposition des membres. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Annie Marchand et appuyée par Francine Provost. L'ODJ est adoptée à l'unanimité.

3. Mot du maire de Chute-St-Philippe, Normand St-Amour :

Le mot du maire a lieu en premier cette année car il a un conflit d'horaire personnel ; il doit quitter à 14h30 au maximum. Monsieur le maire prend donc la parole :

a. Les aires protégées :

Durant la consultation publique sur les aires protégées, un scénario de protection à cloche de verre a été discuté ; dans ce scénario, la municipalité pouvait protéger un territoire de 30 %. À la suite de cette consultation publique en présentiel, le scénario entre modéré et cloche de verre fut privilégié. Celui-ci permettra de protéger 40% du territoire, au lieu de 30%. Le projet des aires protégées sera déposé à Québec le 15 octobre 2024. Il tiendra compte des différentes études que la municipalité a complétées. Le scénario pour une protection de 40% du territoire a été retenu et sera présenté.

Le maire nous informe aussi que la presqu'île de la Pointe-à-David sera protégée et les sentiers ne pourront plus être plus exploités comme ils le sont présentement. Le maire ajoute qu'au nord, il y aura

une zone protégée car il s'y trouve une vieille forêt. Celle-ci sera protégée car elle répond aux exigences du projet.

La municipalité a reçu un montant de 168 000,00\$ du Gouvernement du Québec pour mettre en marche la conversion des territoires.

b. Digue Morier :

Le maire fait un état de la situation concernant la digue Morier, qui a connu un risque de rupture le 3 décembre 2023, car elle présentait des fuites menaçantes. Selon le dernier rapport et grâce aux travaux de stabilisation, la digue est stable à court terme selon le gouvernement, mais que l'origine de la fuite reste inconnue. Les représentants de la municipalité ont demandé au gouvernement de clarifier le terme « court terme » ; la réponse donnée fut que court terme signifiait 2 à 3 mois. La ville a exigé des autorités gouvernementales que le niveau de l'eau reste au plus bas pour diminuer la pression sur la digue.

c. Abat-poussières :

Au niveau de l'abat-poussières pour les chemins, il y a eu des demandes des membres de l'Association à la municipalité. Cette année, la municipalité essaie un nouveau produit, soit le MG-20. Il sera utilisé pour préparer ou réparer des tronçons de chemin ; l'avantage de ce produit est qu'il nécessite moins d'abat-poussières. La niveleuse peut mieux le gérer en réparation mais il coûte le double du prix. La municipalité fera moins de distance par année, mais les chemins seront de meilleure qualité à moyen terme.

d. Représentation du Conseil municipale en l'absence du maire :

Mesdames Denise Grenier et Danielle Ferland demeurent avec nous pour répondre à nos questions après le départ du maire, si question il y a.

e. Remerciements de notre président :

Martin Gascon, en son nom personnel et au nom des membres du CA de l'association, remercie Monsieur le maire, Normand St-Amour, pour son excellent travail. Non seulement il travaille très fort avec un grand dévouement pour assurer la sécurité des résidents, mais il a aussi été très présent pendant de nombreuses journées lors de la gestion de crise de la digue Morier. Le maire remercie les élus et les volontaires qui ont aidé à la gestion de crise car sans leur aide cela aurait été beaucoup plus difficile à gérer. Il mentionne que ce fût un grand travail d'équipe.

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2023 :

Le procès-verbal de l'AGA ayant eu lieu le 2 septembre 2023 est présenté aux membres et adopté à l'unanimité tel que proposée par Annie Marchand et appuyée par Jonathan Pinel.

5. Mot du président et rapport sur les principaux dossiers :

a. Ensemencement :

Pierre Valiquette nous fait rapport. L'année passée il y a eu 3000 dorés ensemencés pour une dépense de 8 800,00\$. Cette année, la production de notre fournisseur a été contaminée par une toxine de champignon, une mycotoxine ; il a donc perdu beaucoup de dorés cette année. En conséquence, il n'y aura pas d'ensemencements en 2024. Cependant, les quantités seront doublés l'année prochaine. Les fournisseurs sont rares et nous ne pouvons pas en commander ailleurs à cause du court délai que nous avons eu à la suite de cette nouvelle. On remet cela à l'année prochaine.

b. Barrière du débarcadère du lac des Cornes :

Martin Gascon nous fait un topo. Le projet pilote de la barrière est maintenu et il vérifie régulièrement celle-ci et qu'elle est habituellement toujours barrée. Pour l'ouvrir et utiliser la descente, il faut aller faire laver son embarcation à la station de lavage située face à l'hôtel de ville de la municipalité. Par la suite, l'utilisateur reçoit un code pour ouvrir le cadenas de la barrière une fois rendu sur place. L'objectif est d'avoir un certain contrôle sur les embarcations qui se mettent à l'eau sur nos lacs. Si vous avez des invités, on vous demande de leur demander de faire laver leur embarcation également. Ils peuvent venir de plans d'eau qui sont de moins bonnes qualités que nos lacs. Il faut toujours demander aux visiteurs de faire laver leurs embarcations quel qu'en soit le type. La protection de la qualité de l'eau de nos lacs est de mise et nous avons besoin de la collaboration de tous, merci ! Notre président profite pour mentionner que nous avons eu la visite de la patrouille nautique de la Sureté du Québec la semaine passée. Ils n'ont pas été en mesure d'aller sur le lac car la descente n'était pas adéquate pour une aussi grosse embarcation. En passant, le patrouilleur a confirmé qu'il avait lavé son embarcation et qu'il avait obtenu le code pour ouvrir le cadenas. Pour votre information, les patrouilles nautiques de la Sureté du Québec sont aléatoires sur les plans d'eau du Québec. Il est possible qu'elles soient régulières au cours des prochaines saisons.

c. Sécurité, civisme (graffitis) et conduite en haut peu profonde :

Marc Zgoralski prend la parole. Il nous rappelle qu'une aire est dédiée à la pratique des sports nautiques produisant de grosses vagues (donc beaucoup d'érosion des berges) comme le wakeboard ou le surf. Cette aire est située sur le bord de la montagne dans la section la plus large du lac des Cornes. Il mentionne que l'aire a été respectée et qu'une grande amélioration a été constatée dans le respect des autres usagers et de notre environnement. De plus, le volume de la musique a aussi beaucoup diminué. Il en profite pour remercier tous les adeptes pour leurs efforts. Cependant, il faut faire attention aux fêtes sur l'eau. Il partage que lors des vacances de la construction 2024 un incident est arrivé. Une fête avait lieu dans une embarcation et le conducteur avait l'air sous l'effet de l'alcool ; à la suite d'une fausse manœuvre, il a failli renverser une autre embarcation sur le lac. L'association rappelle que l'on peut s'amuser sur l'eau. Cependant, les conducteurs des embarcations doivent demeurer responsable et ne jamais conduire avec des facultés affaiblies. Marc Zgoralski parle aussi des graffitis présents sur les rochers de la falaise. Il mentionne être allé enlever lui-même avec une balayette et une brosse. Il invite les gens à aller effacer leurs noms et tous graffitis qu'ils auraient faits dans le passé. Évidemment, de ne plus y faire de graffitis à l'avenir par respect pour tous et pour conserver la beauté naturelle de la falaise. Une membre demande également, puisqu'on parle de civisme sur l'eau, qu'il faut également laver les embarcations de plus petites tailles comme les "paddleboards", kayaks ou toutes autres embarcations qui peuvent aller d'un cours d'eau à un autre. Jean-Marc Evenat mentionne que les remorques aussi doivent être lavées en même temps que les petites embarcations. Il est aussi mentionné que certaines personnes se lavent encore dans nos lacs. C'est une pratique à éviter car certains résidents boivent ou consomment l'eau du lac. Même si c'est du savon biologique ou biodégradable, le savon contient du phosphate. Celui-ci contribue à la dégradation de la qualité de l'eau et il favorise le développement de certaines algues.

d. Suivi auprès du Club Enduro :

Marc Zgoralski mentionne qu'à la suite des pressions exercées sur les organisateurs du Club Enduro, il semble y avoir eu moins d'activités cette année. C'est une très bonne nouvelle. Nous ne sommes pas contre les courses de motocross, ou autres, car il est tout à fait correct de s'amuser en petit groupe.

Cependant, lorsqu'il a des activités avec plus de 250 à 300 motos, il est fort possible que notre forêt, nos cours d'eau et nos sentiers soient détériorés.

e. Groupe Facebook, Page Facebook et Site Web de l'Association :

Jean-Marc Evenat, qui a mis en place et administre le Groupe FB avec Paul Dauphinais, prend la parole et nous rappelle que le but de ce groupe de discussion est un outil de communication pour tous les résidents de nos lacs. Ce babillard permet l'entraide et peut faciliter les échanges entre les résidents. Par exemple, pour vendre ou donner des choses dont on veut se départir sans les mettre à la poubelle, telles que : frigo, canot, fauteuil, etc.).

Cependant, il n'est pas permis de l'utiliser pour offrir un service commercial, faire des placements de produits ou de la publicité d'entreprise.

Cela dit, on peut recommander des belles places à visiter dans la région ou recommander des découvertes.

Le groupe compte 247 membres en ce moment. La seule question qui est posée lors de l'Inscription est : « Sur quel lac résidez-vous ?

Richard Fillion mentionne que la page FB est beaucoup plus active grâce à l'implication de ses filles et qu'il y aura création d'un site web de l'Association. Les buts de ce nouvel outil de communication sont nombreux, dont : favoriser l'augmentation du nombre de membre, répondre aux questions des membres, diffuser de l'information permettant d'atteindre les objectifs de l'Association, etc. Lorsque le site web sera en activité, il y aura un lien sur la Page FB de l'Association qui redirigera les internautes vers notre site web.

6. Rapport sur la qualité de l'eau et de l'environnement :

Jean-Guy Gatien nous fait un rapport sur la qualité de l'eau de nos lacs. Bonne nouvelle, les résultats des tests d'eau sont très bons et demeurent inchangés depuis l'année passée. Bref, la qualité de l'eau de nos lacs est très bonne.

Il dit aussi que certains lacs de la région sont envahis par la Myriophylle. Donc, le lavage des embarcations est effectivement très important.

Jean-Guy Gatien mentionne aussi qu'il y a eu une visite sur nos lacs, il y a plusieurs années, pour vérifier s'il y avait des espèces de plantes envahissantes sur nos rives. À l'époque, il n'y en avait pas. L'association aimerait refaire une telle visite l'année prochaine. Il avise les membres de ne pas être surpris si jamais ils remarquent que des gens vérifient les rivages pour y voir les plantes.

Annie Marchand demande que si des résidents reçoivent de la visite à leur chalet, s'il est permis de faire un lavage au chalet au lieu d'utiliser la station de lavage de la municipalité au village ; un membre du CA lui a dit que c'était possible, mais de faire attention à bien laver la remorque et l'embarcation avec une bonne pression d'eau et un bon rinçage.

Martin Gascon prend un instant pour remercier Jean-Guy Gatien pour son implication durant les 10 dernières années au sein de l'association. Non seulement pour son dévouement au niveau de la surveillance de la qualité de l'eau (qui lui a même coûté un pied de moteur) que pour l'ensemble des dossiers dans lesquels il s'est impliqué au cours des années, dont l'achat des cadeaux pour les enfants.

Pierre Valiquette, vice-président de l'association, lance une invitation aux membres présents : si quelqu'un est intéressé à prendre la place de Jean-Guy Gatien pour cette tâche importante, ce serait bien apprécié.

7. Panneau de l'Association (relocalisation et mise à jour) :

Pierre Valiquette annonce que le grand panneau de l'Association sera déménagé sur l'autre côté du chemin afin qu'il soit plus visible. Il invite les membres à soumettre au CA des photos et des idées de slogans afin de rafraichir notre panneau promotionnel.

Denise Grenier propose que les gens qui ont des photos à envoyer ou des idées de slogan pourraient aussi le faire par l'entremise du groupe Facebook.

8. Revitalisation des berges et conformité des installations septiques :

Paul Dauphinais prend la parole et mentionne que la distribution d'arbustes de rivage et de fleurs vivaces a pour objectif de revitaliser les berges afin de contribuer à la bonne santé de nos lacs. Les arbustes et fleurs coûtent entre 15\$ et 30\$ à la Ferme Horticole de Lac-des-Écorces, mais l'Association les offre à 5\$ à tous les membres en règle.

Certaines berges autour de nos lacs ont été empierrées ou gazonnées, ce qui ne respecte pas la réglementation provinciale ; une bonne bande riveraine est composée de plantes variées afin d'empêcher les particules d'aller dans les lacs. Il rappelle que les arbustes de rivage et les fleurs vivaces font une barrière naturelle aux sédiments, contribuant à la transparence de l'eau et, en plus, c'est beau.

Par ailleurs, l'Association offre gratuitement un kit de pastilles colorantes qui permettent de vérifier si vos installations septiques fonctionnent bien et ne sont pas une source de contamination. Si vous avez des doutes sur votre installation, cette trousse vous permettra de faire un test de conformité. C'est une demande qui demeure confidentielle ; contactez-moi : dauphinais.paul@gmail.com.

9. Rapport du trésorier et adoption de l'état des résultats 2023-2024 :

Richard Filion présente le bilan financier de 2023-2024 ainsi que l'évolution du membership.

ÉTATS DES RÉSULTATS 2023-2024 (1 mai 2023 au 30 avril 2024)	
REVENUS	
Cotisation des membres et visiteurs	3 700 \$
Ensemencement	3 935 \$
Subvention de la municipalité	3 000 \$
Tournoi de pêche des jeunes	700 \$
Autres revenus	180 \$
Intérêts	337 \$
Vente d'arbustes	280 \$
TOTAL DES REVENUS	12 132 \$
DÉPENSES	
Cadeaux : Tournoi de pêche et prix de présence aux membres	2 160 \$
AGA	279 \$
Trois panneaux code éthique + Entretien du panneau de l'association	155 \$
Assurance responsabilité	191 \$
Frais de fonctionnement	479 \$
Bulletin (frais postaux et impression)	406 \$
Ensemencement	8 793 \$
Tests sur la qualité de l'eau de nos lacs	240 \$
Frais de banque	54 \$
Programme de revitalisation des berges	1 279 \$
TOTAL DES DÉPENSES	14 036 \$
Surplus d'opération	-1 904 \$

Nombre de membres	158
Nombre de membres Ami	27
	185

10. Varia :

a. Danielle Ferland, conseillère municipale à Chute-St-Philippe

Elle partage les diverses activités offertes aux citoyens, telles que :

- Le Rockfest : une activité de danse country qui commence en septembre au camping Le Petit Roi. Les inscriptions ont lieu jusqu'au 5 septembre. La durée est de 7 ou de 14 semaines. Le coût est de 120\$ pour les 14 séances.
- Il y a également le souper de l'amitié qui a lieu 1 ou 2 fois par mois ; il y a eu jusqu'à 45 personnes au printemps. Les organisateurs attendent environ 80 personnes pour les prochaines rencontres. Le coût est de 10\$ par personne. Un dépliant sera disponible en septembre pour plus de détails.

- Il y a également les mardis café de 13h00 à 16h00 où il y a plusieurs activités comme des jeux de poches, jeux de cartes, du tricot et même de la marche. Les mardis café ont commencé à 5 personnes il y a 5 ans. Maintenant on y compte régulièrement jusqu'à 35 participants. Cette rencontre hebdomadaire a lieu à la salle des loisirs. Le comité organisateur est ouvert aux suggestions pour ajouter des activités.
- b. Marc Zgoralski parle de la coupe forestière dont il a appris l'existence au début de la semaine passée. Le tracé initial de cette coupe forestière devait faire circuler les camions autour du lac des Cornes et du lac Pérodeau. Marc Zgoralski a donc entamé des démarches afin que la route des camions sortant le bois soit changée. Il veut demander que les camions passent par la pourvoirie Jodoin, le pont des rapides Tom-Dick, la route de Parent et finalement la QC-309. Puisque nous ne voulons pas de circulation de poids lourds autour de nos lacs, nous invitons les membres à signer une pétition à cet effet. Nous voulons déposer celle-ci avant l'appel d'offre qui servira au dépôt des soumissions des entrepreneurs forestier. L'association aura également une résolution de la municipalité qui appuiera notre démarche.
 - c. Une membre demande plus de zones couvertes par le projet pilote des aires protégées. Elle mentionne que 40 % de la petite partie de la pointe du lac David-Lord est un secteur assez limité et que le reste du territoire peut quand même servir à la chasse ou la pêche. Elle a comme projet de faire un suivi sur les démarches en cours pour être en projet pilote avec la MRC et la municipalité.
 - d. France Gagné demande s'il y a une façon établie d'informer les nouveaux résidents de l'existence de l'association. Un membre du CA l'informe qu'on peut par la page Facebook de l'Association.
 - e. Un membre qui est un pêcheur régulier des lacs a dit qu'il y a constaté des parasites sur les truites grises. Il a vu jusqu'à 10 parasites sur une seule truite. Ce parasite vie sur les nageoires des poissons et peut faire jusqu'à 1 cm. Un membre du CA a demandé s'il était possible d'avoir des photos des parasites ou des truites atteintes afin de se renseigner avec des professionnels.
 - f. Annie Marchand sensibilise l'Assemblée quant à la pollution lumineuse. Certains chalets, récemment rénovés ou construits, ont beaucoup de lumières extérieures qui pointent vers le lac ce qui fait que les étoiles sont moins visibles le soir et la nuit. Elle demande, en toute courtoisie, d'en fermer quelques-unes quand la soirée avance. De cette façon, tous pourront profiter du spectacle nocturne.
 - g. Une membre mentionne qu'encore une fois cette année dans la zone étroite du lac Pérodeau, il y a eu beaucoup de motomarines qui passaient à grande vitesse. Elle a donc rappelé à tous de réduire la vitesse dans les zones étroites des lacs et en eau peu profonde.
 - h. Jean-Marc Evenat informe l'Assemblée qu'il y a du camping sur l'île aux pins (devant le 592 chemin du Lac-des-Cornes) ; un espace de campement a été découvert et il contenait un bidon d'essence. Le site a été nettoyé et les produits dangereux ont été déposés sur le terrain de la Municipalité. Le CA rappelle à l'Assemblée que le camping sur les îles est interdit. La municipalité va d'ailleurs nous fournir des pancartes mentionnant l'interdiction de feu et de camping.

Résolution 3108-2024

Coupe forestière Vaillant UAF 64-71 BMMB

Déplacement des équipements roulants et transport de bois aux alentours des Lacs CPV.

Intervenants au dossier UAF-64-71 BMMB

Normand St-Amour, Maire de Chute-Saint-Philippe, st-amour.normand@chute-saint-philippe.ca

Éric Paiement, DG de Chute-Saint-Philippe, dg@chute-saint-philippe.ca

Jocelyn Campeau, Directeur à la MRC Antoine-Labelle, j.campeau@mrc-antoine-labelle.qc.ca

David Poulin, Harmonisation-Laurentides@mrrnf.gouv.qc.ca

Sébastien Rivard, Commonwealth Plywood, srivard@commonwealthplywood.com

David Poulin, Bureau de mise en marché des bois, david.poulin@bmmmb.gouv.qc.ca

Natacha Lamarche, Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, natacha.lamarche@mrrnf.gouv.qc.ca

Denise Grenier, Directrice au Club de motoneige de Chute-Saint-Philippe, denise.grenier946@gmail.com

- Considérant Que socialement le transport de bois est inacceptable à proximité des chalets.
- Considérant Que le chemin qui fait le tour des Lacs CPV est le seul qui existe pour les résidents. Ce chemin est trop étroit en hiver et la sécurité de ses utilisateurs va être compromise avec l'ajout des camions lourds chargés de bois.
- Considérant Que la sécurité des résidents qui déneigent leur entrée risque aussi d'être compromise.
- Considérant Que le chemin est aussi utilisé à des fins d'exercice (marche, course à pied, vélo de type Fat bike)
- Considérant Que le bruit généré par le passage des camions lourdement chargés est insoutenable.
- Considérant Que le chemin sert de porte d'accès à la forêt pour les groupes locaux de motoneige, VTT, ski de fond, raquette
- Considérant Qu'il existe déjà un chemin alternatif qui évite d'utiliser le chemin contournant les Lacs CPV. Plus précisément le chemin qui passe par la Pourvoirie Jodoin, le pont des Rapides Tom-Dick, la route de Parent et la QC-309.
- En conséquence Il est préposé par Marc Zgoralski, secondé par Nicole Morel et appuyé par les résidents qui ont signé cette pétition à notre AGA du 31 août 2024 que le transport du bois se fasse par le chemin qui passe par la Pourvoirie Jodoin, le pont des Rapide tom-Dick, la route de Parent et la QC-309. Nous refusons tout type de camionnage et transport de bois relié au chantier Vaillant UAF 64-71 autour des Lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant.

11. Dissolution du CA et Élection du président et du secrétaire des élections pour l'Association :

Le président, Martin Gascon, dissout le CA et invite Madame Valérie Lefebvre à procéder à l'élection du CA

12. Élections des membres du Conseil d'administration :

- Président : Martin Gascon, proposé par Denise Grenier et appuyé par Christiane Drapeau.
- Vice-président : Pierre Valiquette, proposé par Paul Dauphinais et appuyé par Nicole Morel.
- Trésorier : Richard Filion, proposé par Annie Marchand et appuyé par Annie Desjardins.
- Secrétaire : Jonathan Pinel, proposé par Pierre Valiquette et appuyé par Marc Zgoralski.
- Directeur : Paul Dauphinais, proposé par Jean-Marc Evenat et appuyé par Annie Marchand.
- Directeur : Marc Zgoralski, proposé par Denise Grenier et appuyé par Christiane Drapeau.
- Directrice : Nicole Morel, proposé par Christiane Drapeau et appuyé par Hélène Drolet.
- Directrice : Annie Desjardins, proposé par Benoit Desjardins et appuyé par Johanne Desjardins.
- Directrice : Annie Marchand, proposé par Justine Dauphinais et appuyé par Jean-Marc Evenat.
- Directeur : Jean-Pierre Robert proposé par Jonathan Pinel et appuyé par Richard Filion.

13. Mot de la fin et Clôture de l'assemblée :

Martin Gascon remercie tous les membres pour leur présence et les membres du CA.

Il souligne également les 45 années d'existence de l'Association. Finalement, il tient à faire une mention d'honneur à la famille Desjardins pour toutes leurs années d'implication lors de l'Assemblée générale annuelle en rappelant à tous qu'ils y font le blé d'inde depuis 1981.

14. Remise des prix :

Justine Dauphinais et Annie Marchand remettent les prix.

- a. Un grand prix est tiré au hasard parmi tous les participants du Tournoi de pêche et chaque participant reçoit un prix
- b. Quatre prix de présence sont tirés au hasard pour les membres
- c. La famille Desjardins reçoit le prix « Grand Bénévole » pour cette année.